



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-127613>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **25-127613**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DE DAX

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux d'impression

Description : La présente consultation concerne la fourniture de travaux d'impression pour les services de la mairie : affiches, dépliants, flyers, lettres d'information, magazine, supports événementiels.....

Identifiant de la procédure : fcdb1fb6-92ef-4c7e-821c-dcd2e981807f

Identifiant interne : 25DX145

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79810000 Services d'impression

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre

comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Pour présenter leur candidature, les candidats pourront fournir un DUME en complétant le DUME joint au dossier de consultation ou un DUME électronique en le complétant directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

Pour les lots 02 et 03, afin d'évaluer en partie le sous-critère n°03 : Qualité des moyens mis en oeuvre par le candidat pour assurer la qualité de l'impression, du façonnage et de la livraison dont l'emballage, il est demandé au candidat de fournir les échantillons suivants. Ces échantillons sont au nombre de 1 exemplaire à fournir pour: -le lot 2 : un dépliant format 10x21 fermé 3 volets type référence n°217 et 1 flyer format A5 type référence 242 -le lot 3 : un livret format A5 24 pages type référence n° 310

Ces échantillons devront être déposés ou envoyés avant la date et l'heure limite de remise des offres à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération du Grand Dax 25DX145 - TRAVAUX D'IMPRESSION - ECHANTILLONS "NE PAS OUVRIR" 20 avenue de la gare CS 10075 40102 Dax Cedex

Les offres des soumissionnaires qui n'auraient pas transmis en temps et en heure les échantillons correspondants, se verraient rejetées sans même avoir été examinées.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 900,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique - appel d'offres ouvert

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 7

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 7

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 01 : enveloppes, papier en-tête et carnets

Description : Le présent lot a pour objet l'impression d'enveloppes, papier en-tête et carnets

Identifiant interne : 25DX145-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'article 17 du CCP prévoit des clauses de réexamen en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La période prévisionnelle de lancement de la prochaine consultation est prévue au 2ème semestre 2029 (sous réserve des reconductions éventuelles).

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour des montants minimum de 2 000 € HT et maximum de 10 000 € HT par an

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 30 %, soit une note sur 30) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat dans le détail quantitatif estimatif (DQE) complété par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « valeur technique » (coefficient 55%, soit une note sur 55 points) sera analysé au regard, du cadre de mémoire technique dûment complété par le candidat selon les sous-critères suivants : • Sous-critère n°1 : Qualité des Moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre analysée au regard des moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre présentés dans le cadre de mémoire technique - notée sur 10 points • Sous-critère n°2 – Qualité de la méthodologie proposée pour le traitement des commandes analysée au regard de la méthodologie proposée par le candidat pour le traitement des demandes de la collectivité de la commande à la livraison et pour répondre à une demande d'impression urgente sous 48 heures présentée dans le cadre de mémoire technique - notée sur 25 points • Sous-critère n°3 : Qualité des moyens mis en œuvre par le candidat pour assurer la qualité de l'impression et de la livraison dont l'emballage analysée au regard des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité de l'impression et de la livraison dont l'emballage présentés par le candidat dans le cadre de mémoire technique - notée sur 20 points La note totale sur 55 points est la somme des notes de chaque sous-critère.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "performance environnementale" (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard de la démarche détaillée des actions mises en œuvre dans le cadre du présent accord-cadre par le candidat en matière de protection de l'environnement : sur les secteurs papier (utilisation de papiers issus de la gestion durable des forêts), encres, déchets (tri des déchets), conditionnement, transport et utilisation de produits écolabels ou certifications environnementales et présentée dans le cadre de mémoire technique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations du présent accord-cadre seront financés sur fonds propres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE DAX

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DE DAX

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DE DAX

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 02 : cartes, dépliants, affiches, plaquettes

Description : Le présent lot a pour objet l'impression de cartes, dépliants, affiches, plaquettes

Identifiant interne : 25DX145-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'article 17 du CCP prévoit des clauses de réexamen en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La période prévisionnelle de lancement de la prochaine consultation est prévue au 2ème semestre 2029 (sous réserve des reconductions éventuelles).

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour des montants minimum de 10 000 € HT et maximum de 30 000 € HT par an

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 30 %, soit une note sur 30) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat dans le détail quantitatif estimatif (DQE) complété par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « valeur technique » (coefficient 55%, soit une note sur 55 points) sera analysé au regard, du cadre de mémoire technique dûment complété par le candidat et des échantillons fournis et selon les sous-critères suivants : • Sous-critère n°1 : Qualité des Moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre analysée au regard des moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre présentés dans le cadre de mémoire technique - notée sur 10 points • Sous-critère n°2 – Qualité de la méthodologie proposée pour le traitement des commandes analysée au regard de la méthodologie proposée par le candidat pour le traitement des demandes de la collectivité de la commande à la livraison et pour répondre à une demande d'impression urgente sous 48 heures présentée dans le cadre de mémoire technique - notée sur 25 points • Sous-critère n°3 : Qualité des moyens mis en œuvre par le candidat pour assurer la qualité de l'impression, du façonnage et de la livraison dont l'emballage analysée au regard des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité de l'impression, du façonnage et de la livraison dont l'emballage présentés par le candidat dans le cadre de mémoire technique ainsi que des échantillons fournis - notée sur 20 points La note totale sur 55 points est la somme des notes de chaque sous-critère.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "performance environnementale" (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard de la démarche détaillée des

actions mises en œuvre dans le cadre du présent accord-cadre par le candidat en matière de protection de l'environnement : sur les secteurs papier (utilisation de papiers issus de la gestion durable des forêts), encres, déchets (tri des déchets), conditionnement, transport et utilisation de produits écolabels ou certifications environnementales et présentée dans le cadre de mémoire technique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations du présent accord-cadre seront financés sur fonds propres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE DAX

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DE DAX

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DE DAX

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 03 : magazine, livrets

Description : Le présent lot a pour objet l'impression de magazines, livrets

Identifiant interne : 25DX145-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'article 17 du CCP prévoit des clauses de réexamen en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La période prévisionnelle de lancement de la prochaine consultation est prévue au 2ème semestre 2029 (sous réserve des reconductions éventuelles).

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour des montants minimum de 10 000 € HT et maximum de 80 000 € HT par an

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 30 %, soit une note sur 30) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat dans le détail quantitatif estimatif (DQE) complété par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « valeur technique » (coefficient 55%, soit une note sur 55 points) sera analysé au regard, du cadre de mémoire technique dûment complété par le candidat et des échantillons fournis et selon les sous-critères suivants : • Sous-critère n°1 : Qualité des Moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre analysée au regard des moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre présentés dans le cadre de mémoire technique - notée sur 10 points • Sous-critère n°2 - Qualité de la méthodologie proposée pour le traitement des commandes analysée au regard de la méthodologie proposée par le candidat pour le traitement des demandes de la collectivité de la commande à la livraison et pour répondre à une demande d'impression urgente sous 48 heures présentée dans le cadre de mémoire technique - notée sur 25 points • Sous-critère n°3 : Qualité des moyens mis en oeuvre par le candidat pour assurer la qualité de l'impression, du façonnage et de la livraison dont l'emballage analysée au regard des moyens mis en oeuvre pour assurer la qualité de l'impression, du façonnage et de la livraison dont l'emballage présentés par le candidat dans le cadre de mémoire technique ainsi que des échantillons fournis - notée sur 20 points La note totale sur 55 points est la somme des notes de chaque sous-critère.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "performance environnementale" (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard de la démarche détaillée des actions mises en oeuvre dans le cadre du présent accord-cadre par le candidat en matière de protection de l'environnement : sur les secteurs papier (utilisation de papiers issus de la gestion durable des forêts), encres, déchets (tri des déchets), conditionnement, transport et utilisation de produits écolabels ou certifications environnementales et présentée dans le cadre de mémoire technique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations du présent accord-cadre seront financés sur fonds propres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE DAX

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DE DAX

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DE DAX

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 04 : billetterie

Description : Le présent lot a pour objet l'impression de billetterie

Identifiant interne : 25DX145-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'article 17 du CCP prévoit des clauses de réexamen en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La

durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La période prévisionnelle de lancement de la prochaine consultation est prévue au 2ème semestre 2029 (sous réserve des reconductions éventuelles).

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour des montants minimum de 1 000 € HT et maximum de 10 000 € HT par an

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 30 %, soit une note sur 30) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat dans le détail quantitatif estimatif (DQE) complété par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « valeur technique » (coefficient 55%, soit une note sur 55 points) sera analysé au regard, du cadre de mémoire technique dûment complété par le candidat selon les sous-critères suivants : • Sous-critère n°1 : Qualité des Moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre analysée au regard des moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre présentés dans le cadre de mémoire technique - notée sur 10 points • Sous-critère n°2 – Qualité de la méthodologie proposée pour le traitement des commandes analysée au regard de la méthodologie proposée par le candidat pour le traitement des demandes de la collectivité de la commande à la livraison et pour répondre à une demande d'impression urgente sous 48 heures présentée dans le cadre de mémoire technique - notée sur 25 points • Sous-critère n°3 : Qualité des moyens mis en œuvre par le candidat pour assurer la qualité de l'impression et de la livraison dont l'emballage analysée au regard des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité de l'impression et de la livraison dont l'emballage présentés par le candidat dans le cadre de mémoire technique - notée sur 20 points La note totale sur 55 points est la somme des notes de chaque sous-critère.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "performance environnementale" (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard de la démarche détaillée des actions mises en œuvre dans le cadre du présent accord-cadre par le candidat en matière de protection de l'environnement : sur les secteurs papier (utilisation de papiers issus de la gestion durable des forêts), encres, déchets (tri des déchets), conditionnement, transport et utilisation de produits écolabels ou certifications environnementales et présentée dans le cadre de mémoire technique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations du présent accord-cadre seront financés sur fonds propres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE DAX

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DE DAX

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DE DAX

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 05 : affiches grand format

Description : Le présent lot a pour objet l'impression d'affiches grand format

Identifiant interne : 25DX145-05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'article 17 du CCP prévoit des clauses de réexamen en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La période prévisionnelle de lancement de la prochaine consultation est prévue au 2ème semestre 2029 (sous réserve des reconductions éventuelles).

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour des montants minimum de 2 000 € HT et maximum de 15 000 € HT par an

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 30 %, soit une note sur 30) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat dans le détail quantitatif estimatif (DQE) complété par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « valeur technique » (coefficient 55%, soit une note sur 55 points) sera analysé au regard, du cadre de mémoire technique dûment complété par le candidat selon les sous-critères suivants : • Sous-critère n°1 : Qualité des Moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre analysée au regard des moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre présentés dans le cadre de mémoire technique - notée sur 10 points • Sous-critère n°2 – Qualité de la méthodologie proposée pour le traitement des commandes analysée au regard de la méthodologie proposée par le candidat pour le traitement des demandes de la collectivité de la commande à la livraison et pour répondre à une demande d'impression urgente sous 48 heures présentée dans le cadre de mémoire technique - notée sur 25 points • Sous-critère n°3 : Qualité des moyens mis en œuvre par le candidat pour assurer la qualité de l'impression et de la livraison dont l'emballage analysée au regard des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité de l'impression et de la

livraison dont l'emballage présentés par le candidat dans le cadre de mémoire technique - notée sur 20 points La note totale sur 55 points est la somme des notes de chaque sous-critère.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "performance environnementale" (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard de la démarche détaillée des actions mises en œuvre dans le cadre du présent accord-cadre par le candidat en matière de protection de l'environnement : sur les secteurs papier (utilisation de papiers issus de la gestion durable des forêts), encres, déchets (tri des déchets), conditionnement, transport et utilisation de produits écolabels ou certifications environnementales et présentée dans le cadre de mémoire technique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations du présent accord-cadre seront financés sur fonds propres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE DAX

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DE DAX

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DE DAX

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 06 : supports de communication événementiels

Description : Le présent lot a pour objet l'impression de supports de communication événementiels

Identifiant interne : 25DX145-06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'article 17 du CCP prévoit des clauses de réexamen en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La période prévisionnelle de lancement de la prochaine consultation est prévue au 2ème semestre 2029 (sous réserve des reconductions éventuelles).

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour des montants minimum de 10 000 € HT et maximum de 60 000 € HT par an

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 30 %, soit une note sur 30) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat dans le détail quantitatif estimatif (DQE) complété par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « valeur technique » (coefficient 55%, soit une note sur 55 points) sera analysé au regard, du cadre de mémoire technique dûment complété par le candidat selon les sous-critères suivants : • Sous-critère n°1 : Qualité des Moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre analysée au regard des moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre présentés dans le cadre de mémoire technique - notée sur 10 points • Sous-critère n°2 – Qualité de la méthodologie proposée pour le traitement des commandes analysée au regard de la méthodologie proposée par le candidat pour le traitement des demandes de la collectivité de la commande à la livraison et pour répondre à une demande d'impression urgente

sous 48 heures présentée dans le cadre de mémoire technique - notée sur 25 points • Sous-critère n°3 : Qualité des moyens mis en œuvre par le candidat pour assurer la qualité de l'impression et de la livraison dont l'emballage analysée au regard des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité de l'impression et de la livraison dont l'emballage présentés par le candidat dans le cadre de mémoire technique - notée sur 20 points La note totale sur 55 points est la somme des notes de chaque sous-critère.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "performance environnementale" (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard de la démarche détaillée des actions mises en œuvre dans le cadre du présent accord-cadre par le candidat en matière de protection de l'environnement : sur les secteurs papier (utilisation de papiers issus de la gestion durable des forêts), encres, déchets (tri des déchets), conditionnement, transport et utilisation de produits écolabels ou certifications environnementales et présentée dans le cadre de mémoire technique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations du présent accord-cadre seront financés sur fonds propres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE DAX

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DE DAX

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DE DAX

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 07 : numérique et petits travaux associés

Description : Le présent lot a pour objet l'impression sur supports numériques et petits travaux associés

Identifiant interne : 25DX145-07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'article 17 du CCP prévoit des clauses de réexamen en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La période prévisionnelle de lancement de la prochaine consultation est prévue au 2ème semestre 2029 (sous réserve des reconductions éventuelles).

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour des montants minimum de 1 000 € HT et maximum de 20 000 € HT par an

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 30 %, soit une note sur 30) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat dans le détail quantitatif estimatif (DQE) complété par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « valeur technique » (coefficient 55%, soit une note sur 55 points) sera analysé au regard, du cadre de mémoire technique dûment complété par le candidat selon les sous-critères suivants : • Sous-critère n°1 : Qualité des Moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre analysée au regard des moyens humains et matériels spécifiquement dédiés à l'exécution de l'accord-cadre présentés dans le cadre de mémoire technique -

notée sur 10 points • Sous-critère n°2 – Qualité de la méthodologie proposée pour le traitement des commandes analysée au regard de la méthodologie proposée par le candidat pour le traitement des demandes de la collectivité de la commande à la livraison et pour répondre à une demande d'impression urgente sous 48 heures présentée dans le cadre de mémoire technique - notée sur 25 points • Sous-critère n°3 : Qualité des moyens mis en œuvre par le candidat pour assurer la qualité de l'impression et de la livraison dont l'emballage analysée au regard des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité de l'impression et de la livraison dont l'emballage présentés par le candidat dans le cadre de mémoire technique - notée sur 20 points La note totale sur 55 points est la somme des notes de chaque sous-critère.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "performance environnementale" (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard de la démarche détaillée des actions mises en œuvre dans le cadre du présent accord-cadre par le candidat en matière de protection de l'environnement : sur les secteurs papier (utilisation de papiers issus de la gestion durable des forêts), encres, déchets (tri des déchets), conditionnement, transport et utilisation de produits écolabels ou certifications environnementales et présentée dans le cadre de mémoire technique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations du présent accord-cadre seront financés sur fonds propres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE DAX

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DE DAX

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DE DAX

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DE DAX

Numéro d'enregistrement : 21400088700015

Adresse postale : Mairie de Dax RUE SAINT PIERRE

Ville : Dax

Code postal : 40100

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Point de contact : Service de la commande publique

Adresse électronique : commande.publique@grand-dax.fr

Téléphone : +33547558080

Adresse internet : <http://www.dax.fr>

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Adresse postale : 50 Cours Lyautey

Ville : PAU CEDEX

Code postal : 64010

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : +33559849440

Adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 459fdc8d-4477-45ff-b88d-640be70074ee - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/11/2025 à 14:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2025